



Affaire suivie par : Direction Gestion des Déchets Chargées de mission Optimisation 04 26 89 81 93

Objet : distribution gratuite de bacs poubelles d'ordures ménagères et de tri sélectif

Madame, Monsieur,

Grand Bourg Agglomération, en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers, travaille à faciliter le ramassage des déchets dans votre secteur afin d'améliorer le service rendu à l'usager.

Dans cet objectif, c'est en porte à porte, et donc à domicile dans la mesure du possible, que Grand Bourg Agglomération va organiser la collecte de vos ordures ménagères, emballages et papier. L'objectif de cette démarche est d'améliorer le tri en rapprochant la collecte de votre domicile, d'éviter les sacs éventrés sur la voie publique, et de faciliter le stockage de vos déchets avant la collecte. De nouveaux bacs vont ainsi vous être mis à disposition gratuitement par l'agglomération.

Vous recevrez ainsi devant votre domicile entre octobre 2023 et février 2024 :

- un bac au couvercle gris pour les ordures ménagères que vous pourrez utiliser dès réception ;
- un bac à couvercle jaune pour le tri sélectif qui sera utilisable dès mars 2024.

Les points d'apport volontaires réservés pour le tri sélectif seront en conséquence retirés progressivement à partir de la fin du mois de février 2024 sur l'ensemble du territoire. En tant qu'usager, vous n'aurez donc plus à déplacer vos déchets dans ces points de collecte. Seules les colonnes pour le tri du verre seront toutefois conservées.







Les 3 modes de collecte (hors déchèterie) à partir de mars 2024

www.grandbourg.fr Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse 3 avenue Arsène d'Arsonval

CS 88000 - 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex Tél. : 04 74 24 75 15 / Fax : 04 74 24 75 13



Vous recevrez également un guide de tri, ainsi qu'un calendrier spécifiant les nouveaux jours de collecte sur votre commune.

En effet, les fréquences de collecte vont être modifiées et dès début mars, vous serez collectés une semaine en ordures ménagères, et la semaine suivante en tri sélectif.

Afin d'organiser au mieux cette nouvelle collecte en porte à porte, je vous serais très reconnaissant de répondre à un questionnaire (temps de réponse estimé à 2 minutes). Vos réponses nous permettront de mieux adapter la collecte aux besoins des habitants.

Il vous est possible de remplir ce questionnaire soit via un formulaire en ligne soit en remplissant le questionnaire papier joint à ce courrier et en le déposant dans votre mairie.

Afin de faciliter la collecte des informations et les échanges, je vous invite à préférer le formulaire en ligne.

Merci de bien vouloir renvoyer ce questionnaire complété avant le 1er octobre 2023

Vous trouverez, ci-dessous, le lien ainsi que le QR code permettant d'accéder au questionnaire :

https://www.grandbourg.fr/enquetedechets



Pour toute interrogation, vous pouvez contacter la direction gestion des déchets via l'adresse Email collecteenbacs2024@grandbourg.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conseiller délégué à la Politique des déchets

Jean-Luc Roux

